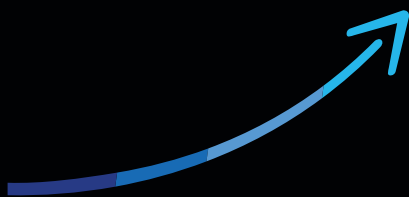


RAPPORT ANNUEL DE 2017 SUR LA GESTION DE BRUIT

Des investissements qui comptent

AÉROPORT
**BILLY
BISHOP**
DE TORONTO



MESSAGE AU SUJET DE LA GESTION DES OPÉRATIONS ET DU BRUIT À L'AÉROPORT BILLY BISHOP DE TORONTO

L'Aéroport Billy Bishop de Toronto, détenu et exploité par PortsToronto, n'est peut-être pas le plus grand des aéroports canadiens, mais il est tout de même le neuvième aéroport le plus achalandé du pays : il a accueilli environ 2,8 millions de voyageurs d'affaires et d'agrément l'année dernière. Nous sommes fiers de contribuer à l'établissement de liens ainsi qu'à la création de points d'accès; en effet, notre emplacement au cœur du centre-ville de Toronto nous a permis de faire de la connectivité l'un de nos points forts.

L'aéroport a été construit en 1939, dans une zone qui s'est peu à peu transformée en un secteur riverain urbain prospère à usage mixte. De notre côté, nous faisons notre possible pour assurer un certain équilibre, en utilisant une approche de gestion de la croissance et en nous efforçant d'atténuer les répercussions de l'exploitation d'un aéroport. Ainsi, dans le cadre de notre engagement visant à atténuer le bruit à l'Aéroport Billy Bishop, nous collaborons avec la communauté ainsi qu'avec nos partenaires aéroportuaires à la mise en œuvre de politiques et à la création de nouvelles infrastructures.

En 2017, le nombre total de plaintes concernant le bruit a augmenté, passant de 236 à 271 plaintes. Cette hausse est en partie attribuable à l'augmentation du nombre d'avions qui survolent l'île Algonquin depuis que de nouveaux itinéraires régionaux passent par l'aéroport. De plus, nous avons observé un accroissement du nombre de plaintes associées aux activités sur le continent, à l'exploitation des traversiers et aux travaux de construction en lien avec le chantier de modernisation de l'aérogare entrepris par Nieuport Aviation. Nous avons par contre enregistré en l'espace de 12 mois une diminution de 78 % du nombre de plaintes liées aux points fixes réguliers, diminution qui s'explique par la mise en service, en avril 2017, de la nouvelle enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol. De fait, depuis la mise en service de cette enceinte, les plaintes liées au bruit des points fixes ont diminué de 97 % par rapport aux chiffres enregistrés au cours de la même période en 2016.

Bien que le nombre de plaintes liées au bruit ait globalement augmenté, nous avons constaté que ce nombre a baissé dans plusieurs quartiers environnants. En effet, le nombre de plaintes émanant du quartier situé autour de l'intersection des rues Bathurst/Queen's Quay est passé de 103 en 2016 à 71 en 2017, les quartiers au nord de la rue Queen n'ont soumis que 19 plaintes liées au bruit en 2017 (contre 29 en 2016), et une baisse de 25 % du nombre de plaintes provenant du quartier des plages de l'est de Toronto a été enregistrée entre 2016 et 2017. Le fait que ces chiffres soient en baisse, alors que le nombre de décollages et d'atterrissages d'aéronefs a augmenté en 2017 (plus de 5 100 mouvements supplémentaires), démontre que notre programme d'atténuation du bruit accompagne notre croissance comme il se doit.

L'année 2017 a été une année hors du commun, marquée un nombre de plaintes supérieur à la normale résultant d'un niveau de bruit supérieur à la normale. Les travaux de construction entrepris par Nieuport Aviation aux fins de modernisation de l'aérogare ont suscité davantage de préoccupations liées au bruit et à l'éclairage nocturnes, et ont également favorisé l'intensification des mouvements des traversiers. Dans le cadre de ce chantier de construction, il a par ailleurs été nécessaire de réduire le nombre de postes de stationnement pouvant accueillir les aéronefs, et ces derniers ont donc été plus nombreux à devoir fonctionner au ralenti. Cela a malheureusement entraîné une hausse du niveau de bruit, et nous tenons à nous excuser auprès de la communauté pour le dérangement occasionné. Par bonheur, les travaux de construction liés à la modernisation de l'aérogare s'achèveront bientôt, dans le courant de l'année. La transformation de l'aérogare sera terminée pour la fin de l'été, et la fin des travaux de construction connexes ainsi que les gains d'efficacité qui en résulteront devraient se traduire par une diminution du nombre d'aéronefs en attente/fonctionnant au ralenti - et donc par une réduction du bruit. Des mesures mises en place vers la fin de l'année 2017 continueront à être appliquées tout au long de la construction en 2018; elles prévoient notamment la modification des horaires de vol et une prolongation de la période « tampon » dont disposent les aéronefs, afin d'atténuer autant que possible les répercussions subies l'été dernier. Nous vous sommes profondément reconnaissants de la patience dont vous avez fait preuve ces 12 derniers mois, et sommes plus que jamais déterminés à mettre en œuvre des processus et des pratiques qui contribueront à la réduction du bruit émis par l'aéroport.

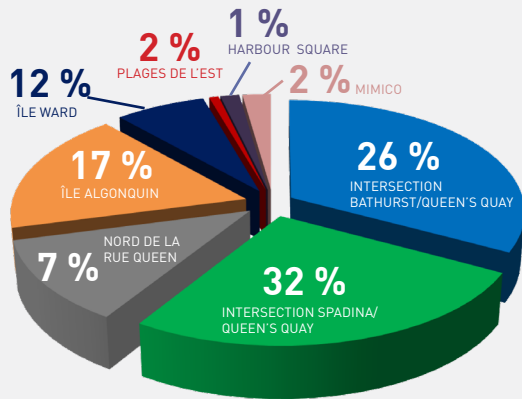
PortsToronto a à cœur de renforcer ses relations positives avec la communauté et de réduire l'impact sonore de l'aéroport. Cette année, dans le cadre de la mise en œuvre du processus d'établissement du Plan directeur de l'aéroport, nous nous attacherons à prendre en compte les commentaires, à faire preuve de réactivité, ainsi qu'à identifier et mettre en place des solutions, dans le but de continuer à améliorer notre programme d'atténuation du bruit et notre politique de bon voisinage.



Gene Cabral
*Vice-président directeur de
PortsToronto et de l'Aéroport
Billy Bishop*



PLAINTES REÇUES EN 2017 EN PROVENANCE DE L'ENSEMBLE DES QUARTIERS ENVIRONNANTS

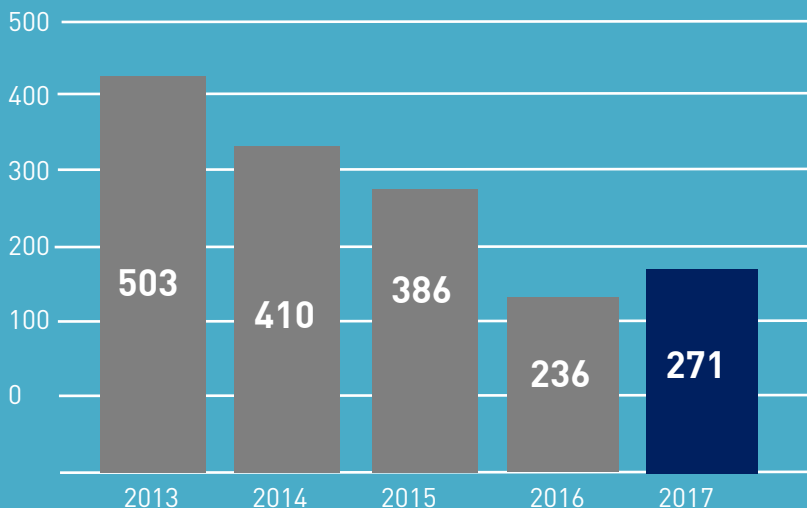


↓ **31 %**

LE NOMBRE DE PLAINTES ÉMANANT DU QUARTIER SITUÉ AUTOUR DE L'INTERSECTION DES RUES BATHURST/QUEEN'S QUAY EST PASSÉ DE 103 EN 2016 À 71 EN 2017.



COMPARAISON D'UNE ANNÉE À L'AUTRE, SUR UNE PÉRIODE DE CINQ ANS, DU NOMBRE DE PLAINTES REÇUES CONCERNANT LE BRUIT



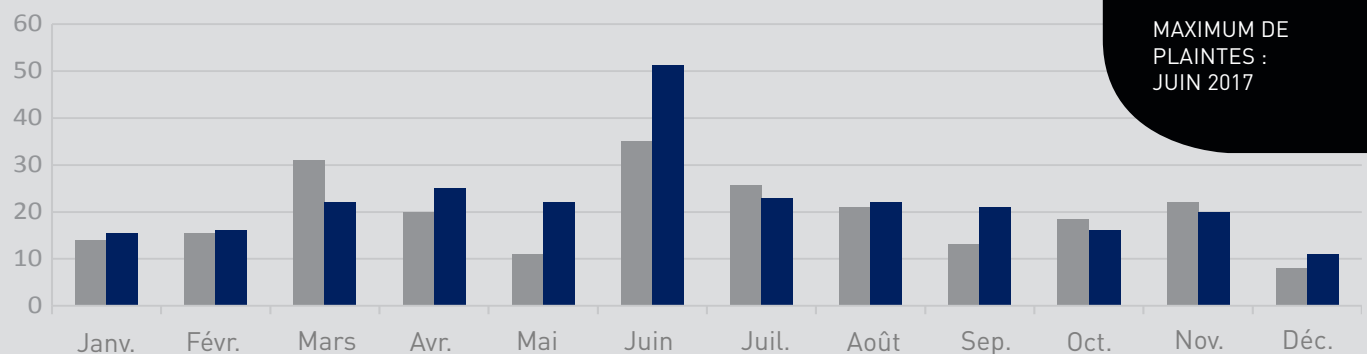
46 % ↓

RÉDUCTION DES PLAINTES RELATIVES AU BRUIT DEPUIS 2013

COMPARAISON MENSUELLE DU NOMBRE DE PLAINTES CONCERNANT LE BRUIT 2016 ET 2017

■ NOMBRE TOTAL DE PLAINTES EN 2016
 ■ NOMBRE TOTAL DE PLAINTES EN 2017

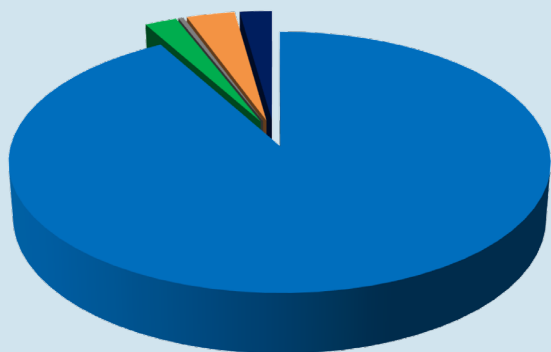
MINIMUM DE PLAINTES : DÉCEMBRE 2017
 MAXIMUM DE PLAINTES : JUIN 2017



Le saviez-vous?

L'Aéroport Billy Bishop a pour mandat de desservir General Aviation dans le cadre de l'Entente tripartite.

PLAINTES PAR ACTIVITÉ 2017

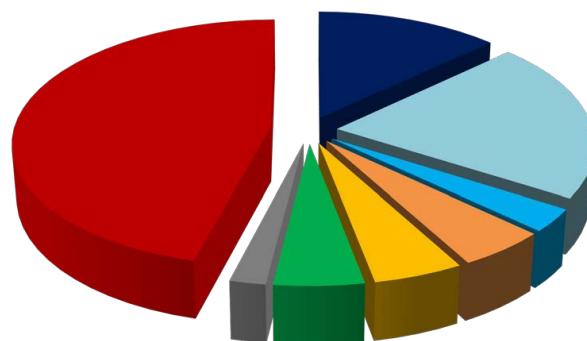


- AÉRONEFS (92 %)
- TRAVERSIERS (2 %)
- LIÉES À LA CONSTRUCTION (3 %)
- ACTIVITÉS SUR LA PARTIE CONTINENTALE (2 %)
- AUTRES (1 %)

PLAINTES CONCERNANT LES ACTIVITÉS D'AÉRONEFS, PAR TYPE 2017

Principaux secteurs ayant donné lieu à des plaintes :

- SERVICE PRÉVU COMMERCIAL (13 %)
- ÉVACUATION SANITAIRE (5 %)
- GÉNÉRAL (46 %)
- INDÉPENDANTS (5 %)
- POINTS FIXES MOTEURS (3 %)
- HÉLICOPTÈRES (5 %)
- AVIATION GÉNÉRALE (21 %)
- MILITAIRE (2 %)



ENCEINTE ENTOURANT LA ZONE OÙ ONT LIEU LES POINTS FIXES AU SOL

Les points fixes, imposés et réglementés par Transports Canada dans le cadre de l'entretien courant des aéronefs, ont été mentionnés par la communauté comme l'une des principales sources de bruit. En 2013, 161 plaintes concernant le bruit des points fixes avaient été reçues, ce qui représentait 32 % de l'ensemble des plaintes liées au bruit enregistrées cette année-là. Afin d'atténuer les répercussions des essais de moteur subies par la communauté, une enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol a été mise en service en avril 2017 à l'Aéroport Billy Bishop. La construction de cette enceinte a coûté neuf millions de dollars, et n'a pas été financée par les contribuables, mais par PortsToronto.

Située au sud-ouest du terrain d'aviation, cette installation à trois parois et à toit ouvert accueille les aéronefs commerciaux à l'aéroport, et est conçue pour atténuer le bruit provenant des points fixes au sol des aéronefs, opérations qui sont effectuées à haut régime. C'est seulement la deuxième enceinte de ce type au Canada.

L'enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol a eu une incidence positive considérable sur notre programme d'atténuation du bruit. En 2016, l'Aéroport Billy Bishop avait reçu plus de 36 plaintes liées aux points fixes, mais depuis l'ouverture de la nouvelle installation en avril 2017, une seule plainte en lien avec les points fixes a été enregistrée.

↓ 97 %

LE NOMBRE DE PLAINTES LIÉES AUX POINTS FIXES A DIMINUÉ EN L'ESPACE DE 12 MOIS, DEPUIS LA MISE EN SERVICE DE L'ENCEINTE ENTOURANT LA ZONE OÙ ONT LIEU LES POINTS FIXES AU SOL.



QUELQUES INFORMATIONS SUR CONCERNANT L'ENCEINTE ENTOURANT LA ZONE OÙ ONT LIEU LES POINTS FIXES AU SOL

- L'enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol à l'Aéroport Billy Bishop de Toronto est la première installation de ce type dans l'est du Canada, et seulement la deuxième du genre dans le pays.
- Il s'agit d'une installation de 200 tonnes, à trois parois et à toit ouvert, conçue pour étouffer et amortir le son de façon à réduire le bruit généré par les points fixes des avions.
- Cette enceinte mesure 63 mètres de large et 66 mètres de profondeur.
- La paroi nord de l'enceinte fait 14 mètres de haut, et ses parois est et sud font chacune 11 mètres de haut.
- Les trois parois sont revêtues d'environ 1 750 panneaux insonorisants soutenus par une armature externe; en outre, ces parois sont toutes dotées de plusieurs aérateurs à lames qui permettent une bonne circulation de l'air et rendent l'ensemble aérodynamique.
- Plus de 1 400 mètres cubes de béton ont été utilisés pour construire l'enceinte et l'aire de trafic adjacente.
- Les principaux utilisateurs de l'enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol sont des techniciens de maintenance de Porter Airlines mettant à l'essai leur avion à turbopropulseur, le Dash 8 Q400 de Bombardier.
- L'installation sera le principal endroit où auront lieu les points fixes à haut régime effectués par tous les exploitants d'avions à l'Aéroport Billy Bishop.
- Un point fixe consiste à mettre à l'essai des moteurs en procédant à différents réglages de puissance, afin de s'assurer que tout est en bon état de fonctionnement. Transports Canada exige que des points fixes soient effectués chaque fois qu'un avion est soumis à certaines procédures de maintenance.





PROJET DE RÉHABILITATION DU TERRAIN D'AVIATION

En 2017, l'Aéroport Billy Bishop a entamé la deuxième année de son programme de réhabilitation du terrain d'aviation – un important projet triennal de construction visant à remplacer les infrastructures civiles et électriques vieillissantes (corps de chaussée et éclairage) des pistes, voies de circulation et aires de trafic de l'aéroport. En outre, Nieuport Aviation Infrastructure Partners, propriétaire et exploitant de l'aérogare de passagers de l'aéroport, a entrepris de moderniser cette aérogare et d'y apporter des améliorations.

Étant donné que les activités de construction ont souvent lieu durant la nuit, lorsque l'aéroport est fermé au trafic aérien, un certain nombre de mesures ont été mises en place en vue de limiter autant que possible l'impact sonore des travaux de construction sur les résidents locaux. Afin de réduire le bruit de la circulation liée au chantier de construction dans le quartier de Bathurst Quay, la majorité de l'équipement et des matériaux nécessaires dans le cadre du projet concernant le terrain d'aviation ont été transportés par barge, depuis des quais situés sur la propriété où se trouvent les terminaux maritimes de PortsToronto (sur les terrains portuaires) jusqu'à un quai temporaire à l'est de l'aéroport. En un seul voyage, la barge flottante pouvait transporter 900 tonnes de granulat depuis les terrains portuaires jusqu'à l'aéroport, permettant ainsi d'éviter d'avoir à faire passer 64 camions à benne (32 dans chaque sens) sur les routes du quartier. Cela signifie qu'au total 4 125 expéditions en camion ont été évitées – camions qui seraient passés sur les routes des environs de l'aéroport – pendant la deuxième phase du projet de réhabilitation du terrain d'aviation.

De plus, dans le but d'éviter les problèmes de bruit attribuables aux avertisseurs de recul des engins de chantier circulant en marche arrière, PortsToronto a demandé à l'entrepreneur de mettre en place des procédures opérationnelles n'impliquant pas l'utilisation d'engins de ce type.

Le saviez-vous?



En mars 2017, l'Aéroport Billy Bishop s'est vu décerner le Prix de réalisation environnementale du Conseil international des aéroports – Amérique du Nord (ACI-NA) pour son programme d'atténuation du bruit. Les Prix de réalisation environnementale de l'ACI-NA ont été mis en place en 1997 pour récompenser les aéroports qui s'efforcent de protéger et de préserver l'environnement au moyen de leurs programmes, initiatives et projets. Chaque année, l'ACI-NA octroie jusqu'à quatre prix soulignant les réalisations exceptionnelles dans les catégories dédiées à la gestion environnementale, à l'atténuation des effets environnementaux, à la sensibilisation, à l'éducation, à la participation de la collectivité et aux projets novateurs/spéciaux. Les aéroports lauréats doivent démontrer les avantages que présente leur projet pour l'environnement, et mettre en évidence la démarche novatrice adoptée dans le cadre de ce projet, l'efficacité de sa mise en œuvre, son applicabilité et sa rentabilité.

Si nous avons remporté ce prix pour notre programme d'atténuation du bruit, c'est parce que nous avons adopté une approche à multiples facettes et faisons preuve d'un engagement à long terme à l'égard de ce programme. Notre collaboration constante avec les intervenants concernés, ainsi que notre démarche novatrice en matière d'atténuation du bruit, nos nouvelles infrastructures et notre détermination à mettre en œuvre de nouvelles politiques ont contribué à notre nomination pour ce prix. Cette distinction vient récompenser des années de travail acharné et de dévouement au service de nos relations avec la communauté, de notre stratégie environnementale et de nos efforts de réduction de nos nuisances.



GESTION DU TRAFIC

Le tunnel piétonnier, ouvert depuis 2015, continue à jouer un rôle important dans notre programme d'atténuation du bruit. Avant l'ouverture de ce tunnel en 2015, de grands groupes de passagers se formaient aux heures d'arrivée et de départ du traversier, phénomène qui donnait lieu à des problèmes de congestion routière et entraînait une hausse du niveau de bruit lié à la circulation près du terminal de la partie continentale et le long d'Eireann Quay. À présent, plus de 90 % des passagers empruntent le tunnel et peuvent donc se déplacer selon leurs propres horaires, ce qui contribue à la fluidité de la circulation et à l'élimination des pics d'activité aux heures d'arrivée et de départ du traversier reliant l'aéroport à la partie continentale. Une étude réalisée par Dillon Consulting a permis d'évaluer à pas moins de 75 % la diminution de la circulation de véhicules depuis l'ouverture du tunnel.

Afin d'encourager l'utilisation de modes de transports alternatifs en vue de réduire encore davantage le bruit lié à la circulation, l'Aéroport Billy Bishop offre un service de navette gratuit et régulier entre l'aéroport et le centre-ville de Toronto. Ce service disponible tous les jours sans exception – et même en continu aux heures d'affluence – est si populaire que 4 nouveaux bus-navettes de 32 pieds ont été mis en circulation en avril 2016. Ces véhicules proposent à leurs passagers un accès Wi-Fi gratuit, ainsi qu'un système de repérage

GPS leur permettant de suivre le parcours de la navette. Nos efforts portent visiblement leurs fruits : une étude a confirmé récemment qu'en moyenne 40 % des voyageurs se rendent à l'aéroport et en repartent en bus-navette, en transport en commun, à pied ou en vélo

En 2017, PortsToronto a également collaboré avec la Ville de Toronto à l'installation de nouveaux supports à vélos près de la gare maritime de la partie continentale. Ces nouveaux équipements, qui viennent s'ajouter aux quatre supports à vélos couverts situés sur l'île, encouragent passagers et employés à choisir le vélo pour leurs déplacements à destination ou en provenance de l'Aéroport Billy Bishop, ce qui contribue à réduire le bruit du trafic attribuable à ce dernier. Les gens sont de plus en plus nombreux à utiliser le vélo pour se rendre à l'aéroport, à tel point que la station de vélos en libre-service située à l'intersection de la rue Bathurst et d'Eireann Quay est devenue l'une des 10 stations de ce type les plus achalandées du réseau de la ville. Au plus fort de la saison cyclable 2017, cette station était utilisée environ 91 fois par jour, aussi bien comme point de départ que comme point d'arrivée. En outre, elle n'a pas été complètement délaissée durant l'hiver, puisqu'elle a été utilisée 25 fois par jour au cours de cette saison. Cette station est si populaire que des plans prévoyant son agrandissement sont actuellement à l'étude.

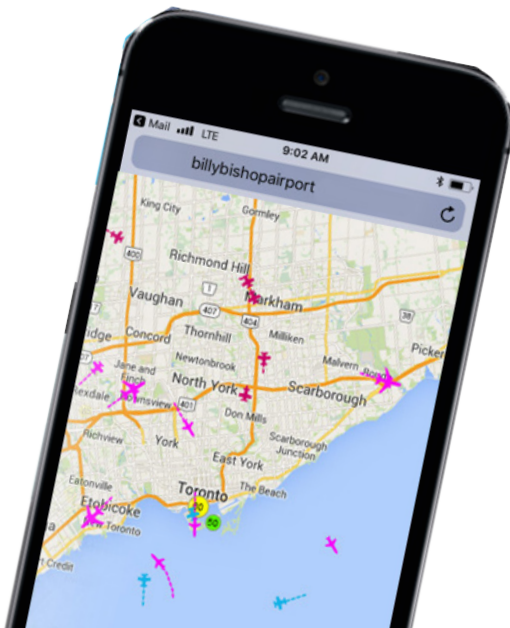
Le saviez-vous?

L'Aéroport Billy Bishop est un des seuls aéroports à signaler tous les bruits associés à ses opérations, pas seulement le bruit des aéronefs.

BUREAU DE GESTION DU BRUIT

La mise en œuvre de notre engagement au service de notre programme de gestion du bruit est en partie assurée par le personnel spécialisé de notre bureau de gestion du bruit, qui est chargé de recueillir, d'analyser et de traiter les plaintes concernant le bruit, et de surveiller les opérations quotidiennes. Le personnel de ce bureau utilise Vortex – une plateforme logicielle personnalisable de suivi et de consignation spécialement conçue pour répondre aux besoins d'un environnement aéroportuaire – aux fins de suivi, de consignation et de traitement des plaintes liées au bruit. En 2017, 99,7 % des plaintes reçues ont été traitées dans le délai de 5 jours respecté par l'aéroport dans le cadre de notre engagement envers la communauté.

Nous continuons par ailleurs à offrir à la communauté un accès gratuit à WebTrack, qui permet à toute personne équipée d'un ordinateur, d'un téléphone intelligent ou d'une tablette de trouver des renseignements sur les activités aériennes dont elle entend le bruit. L'utilisation conjointe de ce service et de nos trois stations de surveillance du bruit (SSB) permet au bureau de gestion du bruit de l'aéroport de recueillir continuellement des données sur le niveau de bruit. Ces données sont utilisées pour planifier l'atténuation du bruit à long terme et aider au traitement des plaintes liées au bruit formulées par la communauté environnante. Les données sur le bruit transmises par les SSB peuvent également être consultées via WebTrack.



RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

La gestion et les règlements de l'Aéroport Billy Bishop sont régis par une entente tripartite conclue entre le gouvernement fédéral (représenté par le ministre des Transports), la Ville de Toronto et PortsToronto. En vertu de cette entente, l'Aéroport Billy Bishop respecte des restrictions strictes sur le niveau de bruit, limite l'ensemble des activités aériennes quotidiennes et se soumet à un rigoureux couvre-feu empêchant les aéronefs de voler à certaines heures. Les règlements découlant de l'entente tripartite font de l'Aéroport Billy Bishop l'un des aéroports d'Amérique du Nord soumis aux restrictions les plus sévères sur le niveau de bruit : l'aéroport doit en effet être exploité dans le respect d'un coefficient de prévision d'ambiance sonore (PAS) de 25. En outre, les types d'aéronefs pouvant atterrir à l'aéroport et en décoller doivent présenter des paramètres acoustiques précis.

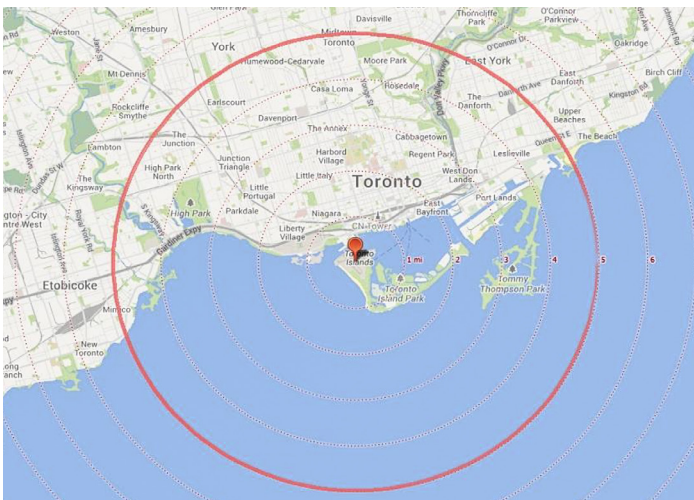
Il faut également savoir que l'Aéroport Billy Bishop respecte un couvre-feu qui interdit les décollages et atterrissages d'aéronefs entre 23 h et 6 h 45, sauf en cas d'urgence ou d'évacuation médicale. Nous allons même plus loin en mettant en œuvre des politiques de gestion qui limitent les opérations entre 6 h 45 et 7 h, ainsi qu'entre 22 h et 23h. Ce couvre-feu est rigoureusement imposé, et toute violation est passible de sanctions sévères. Afin de limiter encore davantage les agressions sonores subies par la population résidant sur le continent, 90 % des vols commerciaux desservant l'Aéroport Billy Bishop empruntent des trajectoires les faisant passer au-dessus de l'eau.

Nous avons la chance d'avoir pour partenaires deux transporteurs aériens commerciaux primés, Porter Airlines et Air Canada, qui permettent à nos passagers de voyager vers plus de 20 destinations au Canada et ailleurs en Amérique du Nord. L'appui constant de nos transporteurs nous aide à mettre en œuvre des politiques et des pratiques d'atténuation du bruit efficaces. Dans le cadre de ce partenariat, Porter Airlines a mis en place une procédure prévoyant que les avions ne doivent utiliser qu'un seul moteur pour rouler jusqu'aux postes de stationnement et les quitter, afin de réduire, dans la mesure du possible, le niveau de bruit et les émissions de carbone. De plus, en travaillant de concert avec PortsToronto en vue d'assurer le succès de l'enceinte entourant la zone où ont lieu les points fixes au sol, Porter Airlines et Air Canada ont contribué à la diminution de 97 % du nombre de plaintes liées aux points fixes enregistrée en 2017 depuis la mise en service de l'enceinte.

L'AÉROPORT BILLY BISHOP DE TORONTO

ZONE DE RESPONSABILITÉ DE L' AÉROPORT BILLY BISHOP DE TORONTO

Rayon de cinq milles marins pour les aéronefs en
partance ou à destination de l'Aéroport Billy Bishop



*Selon la politique de PortsToronto sur la gestion
du bruit :*

- *PortsToronto a la responsabilité de
procéder à l'examen et au suivi des plaintes
concernant le bruit dans un rayon de cinq
milles marins.*
- *Les plaintes qui ne sont pas associées à
l'exploitation de l'Aéroport Billy Bishop,
dans un rayon de cinq milles marins,
sont soumises à Transports Canada ou à
l'aéroport concerné.*
- *La politique sur le délai de traitement a été
mise en place en 2011 et prévoit que le délai
de traitement ne doit pas excéder cinq jours
ouvrables. En 2017, 99,7 % des plaintes
ont été traitées dans un délai de cinq jours
ouvrables.*

PROPRIÉTAIRE ET EXPLOITANT :

PORTS

TORONTO

**AÉROPORT
BILLY
BISHOP
DE TORONTO**



POUR EN SAVOIR PLUS :

**PortsToronto
Aéroport Billy Bishop de Toronto
1 Island Airport
Toronto, ON M5V 1A1
Canada**

**Bureau de gestion du bruit : 416 203 8490
Site web : www.portstoronto.com**